



Envoyé en préfecture le 15/04/2025
 Reçu en préfecture le 15/04/2025
 Publié le
 ID : 029-212902506-20250407-CM2025_021-DE

Conseil Municipal du 7 avril 2025
Extrait
du registre des délibérations

Présidente : Mme Marie-Christine JAOUEN, Maire
Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Annie YVINEC

Date de la convocation : **25 mars 2025**

Affichage de la convocation : **25 mars 2025**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-HERNIN s'est réuni le lundi 7 avril 2025 à 19h00, en nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	11
Représentés	02
Prenant pas part au vote	00
Votants	13

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : BARGUIL Alain, DOUCEN Valérie, HAMMERVILLE Gérard, JAOUEN Marie-Christine, L'ABBÉ Valérie, LE BIHAN Erwan, LE LOUARN Eric, LÉVÉNEZ Marie-Renée, RIOU Guillaume, SALHI Gill, YVINEC Annie.

Etaient représenté(e)s : LÉVÉNEZ Yves (pouvoir à LÉVÉNEZ Marie-Renée), SCHWARTZ Muriel (pouvoir à DOUCEN Valérie).

Etaient absents : CARDINAL Marion, HOURMAND Thibaut.

Délibération CM 2025_021
Budget principal : Adoption du budget primitif 2025

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de l'exercice 2025 sur les bases suivantes :

	DÉPENSES			RECETTES			BP 2025	
	CHAPITRES			CHAPITRES				
	011 Charges à caractère général			193 450,00 €	013 Atténuation de charges		1 000,00 €	
	012 Charges de personnel			246 500,00 €	019 Différences sur réalisations positives		0,00 €	
	014 Atténuation de produits			14 500,00 €	70 Vente de produits et prestations de service		39 500,00 €	
	65 Autres charges de gestion courante			94 050,00 €	73 Impôts et taxes		478 900,00 €	
	66 Charges financières			18 500,00 €	74 Dotations, subventions, participations		136 266,00 €	
	67 Charges exceptionnelles			200,00 €	75 Autres produits de gestion de courante		23 605,00 €	
	023 Virement à la section d'investissement			118 580,41 €	76 Produits financiers		20,00 €	
	042 Opérations d'ordre de transfert entre les sections			7 300,00 €	77 Produits exceptionnels		0,00 €	
	68 Dotations aux provisions semi-budgétaires			100,00 €	79 Transfert de charges		0,00 €	
	002 Résultat reporté ou anticipé				042 Opérations d'ordres entre les sections		0,00 €	
					002 Résultat reporté		13 889,41 €	
				693 180,41 €			693 180,41 €	
FONCTIONNEMENT	CHAPITRES	REPORTS	PROP nouvelles	BP 2025	CHAPITRES	REPORTS	Prop nouvelles	BP 2025
	20 Immobilisations incorporelles	79 115,01 €	35 000,00 €	114 115,01 €	13 Subventions d'investissement	740 929,02 €	110 000,00 €	850 929,02 €
	204 Subventions d'équipement versées			24 000,00 €	24 000,00 €	820 000,00 €	0,00 €	820 000,00 €
	21 Immobilisations corporelles		40 000,00 €	40 000,00 €	10 Dotations, réserves	0,00 €	8 800,00 €	8 800,00 €
	23 Immobilisations en cours	1 764 051,22 €	116 680,41 €	1 880 731,63 €	1068 Excédent capitalisé	0,00 €	206 485,15 €	206 485,15 €
	16 Emprunts et dettes		34 000,00 €	34 000,00 €	27 Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	27 Autres immobilisations financières			0,00 €	024 Produits de cession	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	020 Dépenses imprévues			0,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	118 580,41 €	118 580,41 €	118 580,41 €
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre les sections	7 300,00 €	7 300,00 €	7 300,00 €
	041 Opérations patrimoniales			0,00 €	041 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	001 Résultat reporté			0,00 €	001 Résultat reporté	75 752,06 €	75 752,06 €	75 752,06 €
	total	1 843 166,23 €	249 680,41 €	2 092 846,64 €		total	1 560 929,02 €	531 917,62 €
								2 092 846,64 €

INVESTISSEMENT	CHAPITRES	REPORTS	PROP nouvelles	BP 2025	CHAPITRES	REPORTS	Prop nouvelles	BP 2025
	20 Immobilisations incorporelles	79 115,01 €	35 000,00 €	114 115,01 €	13 Subventions d'investissement	740 929,02 €	110 000,00 €	850 929,02 €
	204 Subventions d'équipement versées			24 000,00 €	24 000,00 €	820 000,00 €	0,00 €	820 000,00 €
	21 Immobilisations corporelles		40 000,00 €	40 000,00 €	10 Dotations, réserves	0,00 €	8 800,00 €	8 800,00 €
	23 Immobilisations en cours	1 764 051,22 €	116 680,41 €	1 880 731,63 €	1068 Excédent capitalisé	0,00 €	206 485,15 €	206 485,15 €
	16 Emprunts et dettes		34 000,00 €	34 000,00 €	27 Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	27 Autres immobilisations financières			0,00 €	024 Produits de cession	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	020 Dépenses imprévues			0,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	118 580,41 €	118 580,41 €	118 580,41 €
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre les sections	7 300,00 €	7 300,00 €	7 300,00 €
	041 Opérations patrimoniales			0,00 €	041 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	001 Résultat reporté			0,00 €	001 Résultat reporté	75 752,06 €	75 752,06 €	75 752,06 €
	total	1 843 166,23 €	249 680,41 €	2 092 846,64 €		total	1 560 929,02 €	531 917,62 €
								2 092 846,64 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES ou via l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Considérant le projet de budget primitif 2025 présenté par le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

ADOPTE, au niveau du chapitre, le budget primitif de la commune (budget principal) pour l'exercice 2025 tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé.

AUTORISE Madame le Maire à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Annie YVINEC



Le Maire,
Marie-Christine JAOUEN

